



PACTE

Belgique / Rwanda

Compression historique relative, transfert institutionnel
et dynamique du système

RAPPORT PUBLIC

x2,90 COMPRESSION GLOBALE	x6,42 CŒUR INSTITUTIONNEL	Mobilisation ÉTAT DU CYCLE
-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------

Diapason · Août 2026
Diapason © 2026

Think Tank : W751268275 / SIRET : 923 013 718 000 13

102 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris

Synthèse exécutive

PACTE compare des fonctions historiques et institutionnelles comparables dans les trajectoires de la Belgique et du Rwanda. Le cycle retenu est parcouru environ 2,9 fois plus rapidement au Rwanda. La compression se concentre entre 1991 et 2003, période marquée par l'ouverture multipartite, les accords d'Arusha, l'effondrement de l'ordre politique en 1994 et la refondation constitutionnelle post-génocide.

Couple analysé	Belgique / Rwanda
Période coloniale indicative	1916–1962
Forme de domination	Mandat de la Société des Nations puis tutelle des Nations unies (Ruanda-Urundi) ; administration indirecte appuyée sur la monarchie et les autorités locales réorganisées
Unité d'analyse	Puissance coloniale / pays anciennement colonisé

Ce que montre l'analyse

- La compression globale pondérée atteint x2,90 : sur l'ensemble des jalons retenus, le Rwanda parcourt les mêmes séquences institutionnelles environ 2,9 fois plus vite que la Belgique.
- Le cœur institutionnel 1991–2003 est comprimé à x6,42, principalement entre l'ouverture multipartite et la refondation constitutionnelle post-génocide.
- La pression systémique atteint 51,74/100, proche de l'absorption (52,60/100) et de la consolidation (53,10/100).
- Le transfert institutionnel est partiel : 64,80/100. Les continuités principales concernent l'administration territoriale, le droit civil et la fonction publique.

CONCLUSION CENTRALE

Le Rwanda a conservé de la période belge une architecture administrative dense, hiérarchisée et centralisée, mais beaucoup moins le parlementarisme et l'équilibre des contre-pouvoirs.

Comment lire PACTE

PACTE ne classe pas les pays. Il compare des fonctions historiques et institutionnelles comparables. La compression historique mesure la vitesse relative à laquelle deux pays ont traversé des fonctions institutionnelles comparables ; elle ne constitue ni un classement ni une mesure du développement. Le Rwanda n'était pas administré juridiquement comme le Congo belge : il relevait d'un mandat de la Société des Nations, puis d'un régime international de tutelle, la Belgique en exerçant toutefois l'administration effective.

Compression historique Rapport entre la durée d'une séquence dans la puissance de référence et sa durée dans l'ancienne colonie. Une valeur supérieure à 1 indique une séquence plus comprimée.	Pression systémique Niveau agrégé des facteurs de tension : pression économique et sociale, capture de l'État, dépendance extérieure, mobilisation citoyenne et chocs extérieurs.
Absorption Capacité du système institutionnel à traiter une crise sans nouvelle rupture majeure.	Consolidation Capacité des réformes et institutions à produire des effets durables au-delà d'un changement de régime.

Précautions de lecture

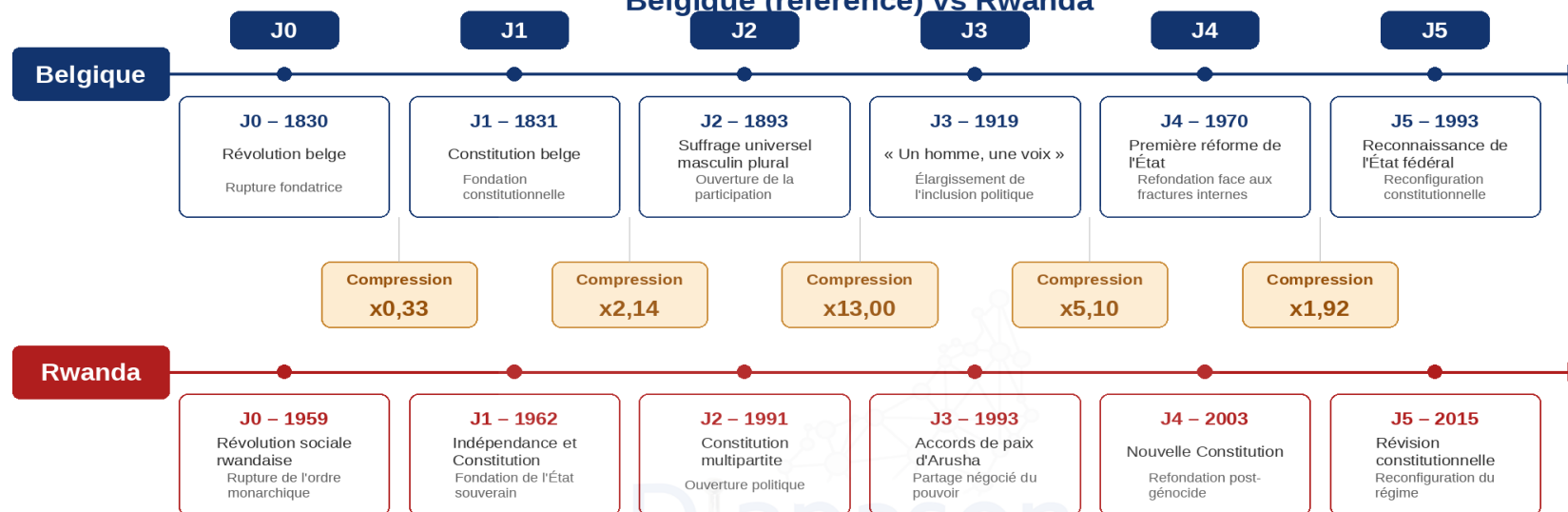
- Une transformation rapide ne constitue pas nécessairement un progrès.
- Les trajectoires belge et rwandaise ne sont pas assimilées : seules certaines fonctions institutionnelles comparables sont examinées.
- Les scores contemporains sont des estimations analytiques et doivent être lus avec leurs sources, leur qualité et leur confiance.
- L'état du cycle « Mobilisation » n'est ni une date, ni une probabilité, ni l'annonce certaine d'une rupture.

PRINCIPE DE LECTURE

La Belgique a élargi progressivement la représentation et transformé son État unitaire ; le Rwanda a concentré ouverture politique, effondrement institutionnel et refondation post-génocide sur une période beaucoup plus courte.

Compression historique relative

Belgique (référence) vs Rwanda



Distances entre jalons

J0 → J1 :	J1 → J2 :	J2 → J3 :	J3 → J4 :	J4 → J5 :
Belgique 1 an Rwanda 3 ans	Belgique 62 ans Rwanda 29 ans	Belgique 26 ans Rwanda 2 ans	Belgique 51 ans Rwanda 10 ans	Belgique 23 ans Rwanda 12 ans

Compression globale pondérée de l'axe Rwanda

x2,90

Le cycle historique retenu est parcouru en moyenne 2,9 fois plus vite au Rwanda que sur l'axe belge de référence.

Cœur institutionnel rwandais (1991–2003)

x6,42

L'ouverture multipartite, les accords d'Arusha et la refondation post-génocide sont fortement comprimés.

La Belgique a consolidé ses institutions par un élargissement progressif de la représentation ;
le Rwanda a concentré l'ouverture politique, l'effondrement institutionnel et la refondation post-génocide sur une période beaucoup plus courte.

Figure 1 — Jalons comparés, compressions locales, compression globale pondérée et cœur institutionnel.

Tableau de bord PACTE

Les huit indicateurs synthétisent la trajectoire historique, la dynamique actuelle, le transfert institutionnel et la robustesse du couple Belgique / Rwanda.

x2,90 COMPRESSION GLOBALE Pondérée	x6,42 CŒUR INSTITUTIONNEL 1991–2003	64,80 TRANSFERT INSTITUTIONNEL sur 100	82,32 ROBUSTESSE sur 100
51,74 PRESSIION SYSTÉMIQUE intermédiaire	52,60 ABSORPTION intermédiaire	53,10 CONSOLIDATION intermédiaire	Mobilisation ÉTAT DU CYCLE classification PACTE

LECTURE CENTRALE

Le Rwanda a parcouru les principales séquences d'ouverture multipartite, d'accords de paix et de refondation constitutionnelle plus rapidement que la Belgique. Il a parallèlement conservé une part importante des institutions administratives, territoriales, juridiques et bureaucratiques héritées.

Robustesse du résultat

La robustesse globale atteint 82,32/100. Le résultat reste néanmoins classé « Faible » par la feuille de calcul, en raison d'une variation maximale de 35,93 % lorsque seules les correspondances de qualité ≥ 80 % sont conservées.

Indicateur	Valeur	Lecture
Qualité moyenne des correspondances	78,80 %	Correspondances globalement solides
Variation maximale observée	35,93 %	Sensibilité à une séquence majeure
Robustesse globale	82,32 / 100	Score élevé, niveau V3 faible

Profil des neuf paramètres

Le modèle distingue quatre variables protectrices et cinq facteurs de pression. La moyenne protectrice atteint 53,00/100 contre 60,20/100 pour la moyenne des pressions.

Variable	Symbole	Nature	Score	Définition
Légitimité du pouvoir	L	Protecteur	55	Acceptation sociale et politique du pouvoir
Capacité institutionnelle	I	Protecteur	73	Capacité administrative, juridique et opérationnelle
Pression économique et sociale	E	Pression	63	Inflation, pauvreté, chômage et inégalités
Capture de l'État	C	Pression	47	Capture de l'État par des intérêts privés ou de réseau
Dépendance extérieure	D	Pression	78	Faible autonomie financière, productive et diplomatique
Mobilisation citoyenne	M	Pression	25	Intensité de la contestation collective
Solidité des contre-pouvoirs	P	Protecteur	23	Justice, Parlement, médias, OSC et autorités indépendantes
Qualité des services essentiels	S	Protecteur	61	Eau, électricité, santé, éducation et sécurité
Choc extérieur	X	Pression	88	Crise internationale, catastrophe, guerre ou prix mondiaux
MOYENNE PROTECTRICE			MOYENNE DES PRESSIONS	
53,00 / 100			60,20 / 100	

Lecture du profil

- Le choc extérieur, noté 88, et la dépendance extérieure, notée 78, constituent les principales vulnérabilités.
- La capacité institutionnelle, notée 73, traduit l'efficacité de l'appareil administratif, de la planification et de l'exécution publique.
- Les contre-pouvoirs, notés 23, représentent la principale faiblesse protectrice.
- La mobilisation visible est faible, à 25. Ce résultat ne signifie pas nécessairement une adhésion générale : il doit être rapproché des restrictions de l'espace civique et politique.

Transfert institutionnel

Le score pondéré de continuité atteint 64,80/100. Il traduit une transmission institutionnelle partielle, surtout administrative, territoriale et juridique, moins marquée sur le plan politique et représentatif.

CONTINUITÉ PONDÉRÉE 64,80 / 100	CONFIANCE MOYENNE 86,80 / 100
--	--

Continuités fortes et faibles

CONTINUITÉS FORTES Administration territoriale et centralisation, fonction publique et bureaucratie, droit civil et système judiciaire, langue et système scolaire, état civil et administration de la population.	CONTINUITÉS PLUS FAIBLES Constitution et modèle exécutif, représentation et contre-pouvoirs, administration indirecte et chefferies, fiscalité et douanes, foncier et agriculture.
--	--

Détail par domaine

Domaine	Continuité	Lecture
Administration territoriale et centralisation	90	Intégration administrative du territoire à l'appareil colonial belge ; la décentralisation contemporaine conserve plusieurs niveaux territoriaux.
Fonction publique et bureaucratie	78	Fonction publique centralisée, statutaire et hiérarchisée ; réformes contemporaines de recrutement largement postcoloniales.
Droit civil et système judiciaire	72	Système marqué par son histoire civiliste, évoluant vers un modèle hybride civil law / common law.
Langue, missions, école et formation des élites	65	Continuité linguistique et scolaire réelle, réduite par la nationalisation du système et le basculement vers l'anglais.
État civil, recensement et catégorisation administrative	65	Continuité de l'infrastructure d'identification ; rupture explicite avec le contenu ethnique colonial après 1994.
Fiscalité, douanes et finances publiques	62	Structures fiscales reprises après 1962 puis profondément réorganisées ; création de la Rwanda Revenue Authority en 1997.
Foncier, agriculture et aménagement rural	60	Politiques agricoles dirigistes héritées ; politique foncière actuelle essentiellement nationale et postérieure à 1994.
Administration indirecte, monarchie et chefferies	58	Transformation des institutions précoloniales ; continuité de la verticalité du commandement local, non de la monarchie.
Constitution et modèle exécutif	40	République à exécutif présidentiel fort, reconstruite par les Constitutions nationales successives, sans transfert direct du parlementarisme belge.

Domaine	Continuité	Lecture
Représentation, Parlement, décentralisation et contre-pouvoirs	38	Institutions parlementaires et locales formelles, mais principalement des constructions rwandaises postcoloniales.

Diagnostic systémique

Le diagnostic ne repose pas sur un indicateur isolé. Il résulte de la combinaison entre compression historique, transfert institutionnel, dynamique actuelle et robustesse du résultat.

1	Le cycle global est parcouru environ 2,9 fois plus vite au Rwanda que sur l'axe belge de référence.
2	Le cœur institutionnel 1991–2003 est comprimé à x6,42 : ouverture multipartite, accords de paix et refondation constitutionnelle se succèdent en douze ans.
3	Le transfert institutionnel est partiel : administration territoriale, droit civil et fonction publique restent les continuités les plus nettes.
4	La vulnérabilité contemporaine est principalement extérieure : choc régional, dépendance extérieure et faible contestabilité du pouvoir constituent les principales tensions.

Implications

- L'amélioration institutionnelle doit s'accompagner d'une consolidation des contre-pouvoirs et d'une réduction de la dépendance extérieure.
- L'ouverture de l'espace civique et politique est indispensable pour transformer la capacité étatique en légitimité durable.
- Le Parlement et les autorités indépendantes doivent disposer de ressources et de marges d'action plus importantes.
- La consolidation ne sera durable que si l'efficacité administrative s'accompagne d'une réduction du risque régional et d'une moindre exposition aux chocs extérieurs.

CONCLUSION DE RÉFÉRENCE

Le Rwanda a conservé de la période belge moins un modèle parlementaire qu'une architecture administrative verticale, territorialisée et capable d'encadrer étroitement la population. La consolidation future dépendra de la capacité à associer cette efficacité étatique à des contre-pouvoirs autonomes, à une moindre dépendance extérieure et à une réduction du risque régional.

Méthodologie, limites et sources

Trois niveaux d'information

Faits documentés	Mandat, tutelle, administration indirecte, indépendance et textes constitutionnels.
Estimations PACTE	Notes, compression, transfert, pression, absorption, consolidation et robustesse.
Incertitudes	Comparabilité des jalons, légitimité, mobilisation contrainte et évolution régionale.

Limites d'interprétation

- Le choix des jalons influence le coefficient global : la correspondance entre la Révolution belge de 1830 et la révolution sociale rwandaise de 1959 reste une approximation fonctionnelle.
- Le génocide contre les Tutsi de 1994 ne constitue pas un jalon apparié, mais il est central dans l'interprétation de la refondation constitutionnelle de 2003.
- La qualité moyenne de 78,80 % est calculée dans le classeur sur les cinq intervalles N14:N18 ; la qualité de J0 n'entre pas directement dans les tests de robustesse.
- Une institution peut présenter une forte continuité administrative sans disposer de la même autonomie, de la même légitimité ou des mêmes contre-pouvoirs qu'à l'origine.
- PACTE identifie des trajectoires et des tensions ; il ne prédit pas un événement certain.

Sources de référence

Ce rapport s'appuie sur la base méthodologique PACTE V3 de Diapason, sur les chronologies institutionnelles belges et rwandaises, ainsi que sur les textes constitutionnels et administratifs de la période coloniale et post-génocide.

Les indicateurs contemporains mobilisent notamment les données et analyses du FMI, de la Banque mondiale, de l'Institut national de la statistique du Rwanda, de Freedom House, de Human Rights Watch et de Transparency International.

À RETENIR

PACTE mesure des rythmes, des continuités et des tensions, non des jugements de valeur. Le Rwanda combine une compression historique marquée, un héritage institutionnel belge partiel et une phase actuelle de mobilisation portée par la dépendance extérieure et le choc régional.

Dernière mise à jour : août 2026 · Rapport public PACTE V3

Diapason - Nourrir le débat

Diapason © 2026

Think Tank : W751268275 / SIRET : 923 013 718 000 13
102 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris